



Obtention visa parent d'enfant francais

Par **Heloise81Tarn**, le **19/06/2010** à **03:46**

Bonjour,

je suis française, j'ai 22 ans et je vis en France.

J'ai accouché d'une fille au Sénégal et je l'ai déclaré à l'ambassade de France avant ces 30 jours (pour qu'elle soit française)

Mon concubin Sénégalais (il vit au Sénégal) ne l'a pas encore reconnu.

Une fois qu'il l'aura reconnu à l'ambassade de France à Dakar,

PEUT-IL OBTENIR UN VISA "parent d'enfant français" ???

QUELS SONT LES CONDITIONS D'OBTENTION ?

QUELS SONT LES DELAIS POUR L'OBTENIR ?

QUELLE EST LA DUREE DU VISA ?

Merci !

Par **herve**, le **29/06/2010** à **13:55**

Bonjour heloise,

je ne sais pas sil y a un visa pour parent denfant fracais au senegal mais au cameroun il y en a , je suis au cameroun, cest unb visa court sejour 3 mois max mais tu sais quen france on peut demander une carte vie privee et familiale pour parent denfant francais dun an renouvelable 3 fois apres on a droit a la carte de resident de 10 ans

il faut prouver quon soccupe financierement de lenfant depuis sa naissance et exercer lautorite parentale, il faut justifier ses ressources financieres

c ce que je peux te dire

tu peux aller sur le site de lambassade de france au cameroun pour voir la liste des pieces a fournir